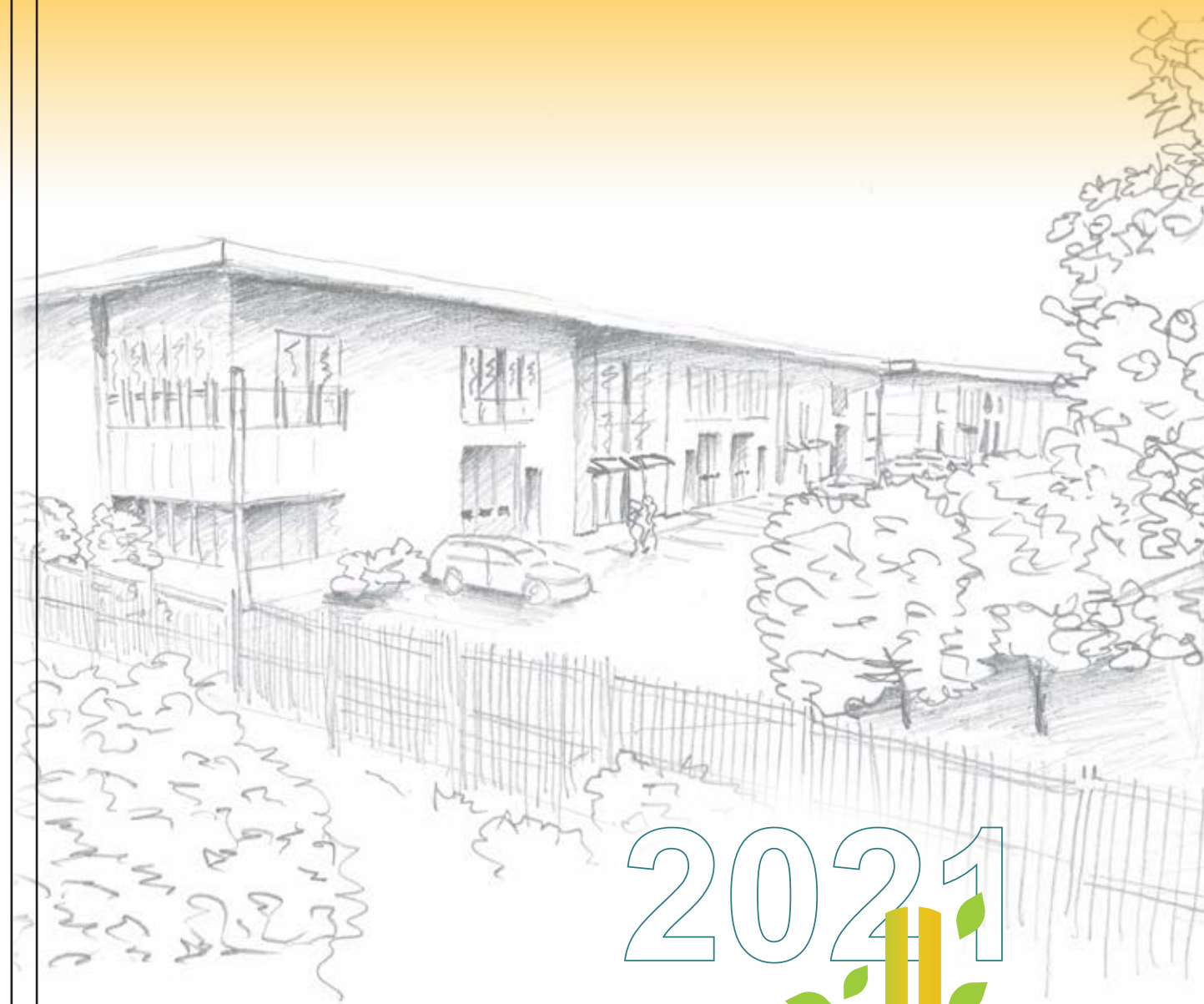


2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS



RAPPORT D'ACTIVITÉS



17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20

Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix
www.ccdourdannais.com - [f](#) [ccdourdannais](#) - [@ccd91](#) - [in](#) [company/ccdourdannais](#)

Communauté de Communes
Dourdannais
en Hurepoix

LE TERRITOIRE

_ Présentation	4
_ Compétence	6

LA VIE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

_ La gouvernance	7
_ Les ressources humaines	10
_ Les services intercommunaux	14
_ Les finances	15
_ La gestion des structures sportives et enfance	19
_ La communication	23

UNE INTERCOMMUNALITÉ SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE

_ Le centre intercommunal d'action sociale	24
_ La Petite enfance	28
_ L'Enfance	31
_ L'accueil des gens du voyage	33

UNE INTERCOMMUNALITÉ DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

_ Un tissu économique riche et diversifié	35
_ Assurer le développement économique	37
_ Un soutien continu aux acteurs économiques	40
_ Une sortie progressive des restrictions sanitaires	42
_ L'aide à l'emploi des jeunes	43
_ Le centre aqualudique Hudolia	44
_ Promouvoir le tourisme	46
_ L'aménagement numérique	48

UNE INTERCOMMUNALITÉ RESPONSABLE ET DURABLE

_ Le Plan climat territorial (PCAET)	50
_ Le projet alimentaire territorial (PAT)	52
_ Opération de broyage	53
_ Le programme DEPAR	53
_ Les actions de l'ALEC	54
_ Améliorer les mobilités	55
_ Collecter et valoriser les déchets	56
_ La gestion des milieux aquatiques	57



édito

Ce nouveau rapport d'activités rend compte de l'action menée par les services de la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix au cours de l'année 2021. C'est la première année complète pour les élus du mandat, installés au second semestre 2020 en raison de la crise sanitaire. Situation exceptionnelle qui a perduré en 2021, dans une moindre mesure, mais toujours avec un impact pour les services à la population.

Heureusement, la vie a repris son cours quasi normal... Les enfants ont de nouveau pu être accueillis dans nos structures que ce soit en accueil de loisirs ou en crèche, et les travaux dans les équipements publics ont pu reprendre un rythme de croisière.

Côté développement durable, de nombreux projets ont vu le jour dans le cadre de la mise en œuvre du PCAET notamment. Les premiers ambassadeurs zéro déchets se sont ainsi lancés dans l'aventure tandis que des opérations de broyage ont été proposées aux habitants du territoire, toujours dans un souci de réduction des déchets.

Le soutien aux acteurs économiques ne s'est pas arrêté, au contraire. Fragilisés par la crise sanitaire, il était capital que la Communauté de communes les accompagne pour maintenir leur activité. C'est dans ce cadre que des opérations ciblées de soutien au commerce de proximité ont été engagées. Par ailleurs, la sortie progressive des restrictions a permis de reprendre les événements majeurs comme « Entreprises à la rencontre de vos voisins ».

Enfin, le projet d'extension de Vaubesnard, longtemps resté en souffrance, arrive à son terme avec la signature du permis d'aménager Nord, délivré par la ville de Dourdan, ce qui a entraîné consécutivement la réalisation des travaux de voirie et réseaux.

C'est important de le dire et il faut le souligner : tous ces efforts ont été permis grâce à une utilisation maîtrisée de nos dépenses ce qui a eu pour conséquence de ne pas augmenter la fiscalité.

Vous pourrez constater tout cela à la lecture de ce rapport d'activités.

Pour terminer, je souhaite saluer l'engagement et le professionnalisme des agents grâce à qui la continuité du service public a tout son sens.

Rémi Boyer

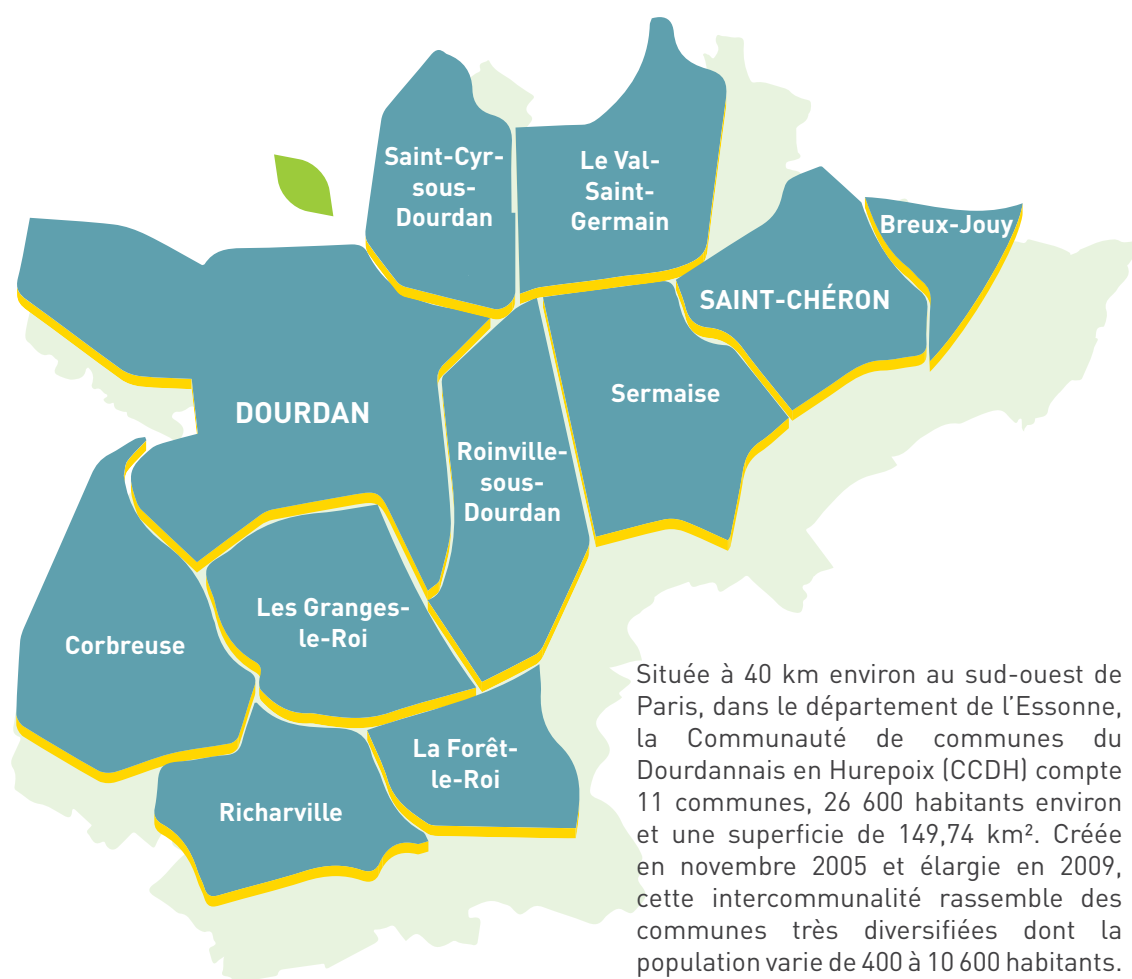
Président de la CCDH

01 PART.

LE
TERRITOIRE

Présentation

Entre campagne et ville, le Dourdannais en Hurepoix est un territoire attrayant, qui présente de nombreux atouts pour les familles, les jeunes, les seniors et les entreprises. La Communauté de communes contribue à son développement et à sa valorisation.



Grâce à une localisation stratégique, le territoire est très bien desservi (A10, RER, bus Express) et offre de multiples opportunités économiques et un cadre de vie privilégié : le territoire est composé à 89,5% d'espaces naturels, agricoles et forestiers.



Population 2019 (Chiffres INSEE)		Superficie (km ²)
Breux-Jouy	1 302 habitants	4,68
Corbreuse	1 749 habitants	15,79
Dourdan	10 639 habitants	30,64
La Forêt-le-Roi	526 habitants	7,94
Les Granges-le-Roi	1 200 habitants	12,68
Le Val-Saint-Germain	1 518 habitants	12,57
Richarville	404 habitants	10,35
Roinville-sous-Dourdan	1 365 habitants	13,4
Saint-Chéron	5 317 habitants	11,44
Saint-Cyr-sous-Dourdan	959 habitants	9,89
Sermaise	1 648 habitants	13,6

Les compétences communautaires

La Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix dispose de compétences obligatoires, définies strictement par la loi, et de compétences facultatives transférées par les communes.



LA VIE DE L'INTERCO'

La gouvernance

La CCDH est administrée par un Conseil communautaire composé de 32 élus :

- 14 conseillers à Dourdan,
- 6 conseillers à Saint-Chéron,
- 2 conseillers à Corbreuse, Sermaise et au Val-Saint-Germain,
- 1 conseiller à Breux-Jouy, La Forêt-le-Roi, Les Granges-le-Roi, Richarville, Roinville-sous-Dourdan et Saint-Cyr-sous-Dourdan.

Le Bureau Communautaire

Le Bureau est, lui, composé du président, de 7 vice-présidents et d'autres membres dont le nombre correspond aux élus des communes en fonction de la population.

Instance associant l'exécutif, le Bureau communautaire a été organisé en 2021 à 21 reprises, en présentiel ou en distanciel selon l'état de la situation sanitaire

Le Conseil communautaire

Instance majeure composée de femmes et d'hommes élus au sein des 11 villes, il se réunit tous les deux mois environ pour débattre, délibérer et voter les orientations du territoire. Il est l'organe décisionnel de la CCDH. Sa composition a peu évolué en 2021.

Outre la démission d'une conseillère communautaire représentant Dourdan (Mme Hendelus) remplacée en mars par Nassima Semsari, le fait majeur concerne le renouvellement intégral du conseil municipal des Granges-le-Roi en mars. Il a vu l'élection d'une nouvelle équipe menée par Pierre Vallée, devenu ainsi Maire et conseiller communautaire.

Ces élections ont eu une incidence sur la composition de l'exécutif intercommunal puisque Jean-Pierre Moulin est devenu le nouveau 7^{ème} Vice-Président, conservant ses délégations en matière de travaux et d'équipements sportifs. Pierre Vallée est devenu conseiller communautaire délégué en charge du Plan Alimentaire Territoire et du développement numérique du territoire.

A noter également des changements de délégation : Rémy Brunel, conseiller communautaire délégué ayant désormais la délégation aux mobilités en lieu et place de la mutualisation et de la DSP Hudolia, désormais confiées à Guillaume Bellinelli, 5^{ème} Vice-Président qui demeure délégué aux Finances.

32 conseillers communautaires dont



Le président

Rémi **BOYER**



Carine
HOUDOUIN
1^{ère} vice-Présidente
Tourisme, Projet de Territoire,
Communication institutionnelle



Paolo
DE CARVALHO
2^{ème} vice-Président
Commerces
de proximité



José
CORREIA
3^{ème} vice-Président
Développement économique



Pierre
VALLÉE
Membre du Bureau
Développement numérique,
Plan alimentaire Territorial



Josépha
BRÉBION
Membre du Bureau
Communication
numérique, Site Internet

Les **7**
vice-
présidents



Pascale
BOUDART
4^{ème} vice-Présidente
Développement durable
& Transition écologique



Guillaume
BELLINELLI
5^{ème} vice-Président
Finances, délégations de service
public et mutualisations



Magali
HAUTEFEUILLE
6^{ème} vice-Présidente
Enfance & Petite enfance



Jean-Pierre
MOULIN
7^{ème} vice-Président
Travaux, Sports



Rémy
BRUNEL
Membre du Bureau
Mobilités



Sarah
LEBRET
Membre du Bureau
Affaires sociales,
Centre Intercommunal
d'Action Sociale

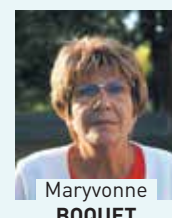
et **4**
membres
du bureau



Fabrice **BARON**



Chribelle **BILO**



Maryvonne
BOQUET



Olivier **BOUTON**



Philippe
CÉLESTIN



Serge **DELOGES**



Jean-Claude
DESILE



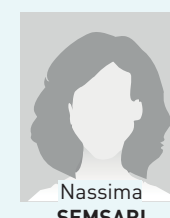
Barbara **FAUSSET**



Jean-Marie
GELÉ



Jocelyne **GUIDEZ**



Nassima
SEMSARI



Sylvain
LARQUETOU



Madeleine
MAZIERE



Françoise
MITHOUARD



Mohamed
MOURDI



Benoît **PANOT**



Estelle **PARANT**



Isabelle **PRADOT**



Karina **STUDER**



Dominique
TACHAT

8 conseils
sur l'année
dont 1 en
visioconférence

101
délibérations

6
commissions

...avec une délégation.

Les ressources humaines



 **85** agents dont
42 titulaires et
43 non-titulaires

 **75**
temps
complet

71 femmes **14** hommes

 **7** directions
(dont le CIAS)

 **7** arrivées  **7** départs

4 agents de
- de **30 ans**

63 agents de
30 à 49 ans **18** agents de
+ de **50 ans**

11 agents
Catégorie A

4 Cat. B

70 Cat. C



9% agents en télétravail
(avec au moins un jour fixe par semaine)
+ 6% font du télétravail ponctuel

... et côté CIAS

 **38** agents dont
28 titulaires et
10 non-titulaires

 **2** services

 **33**
temps complet

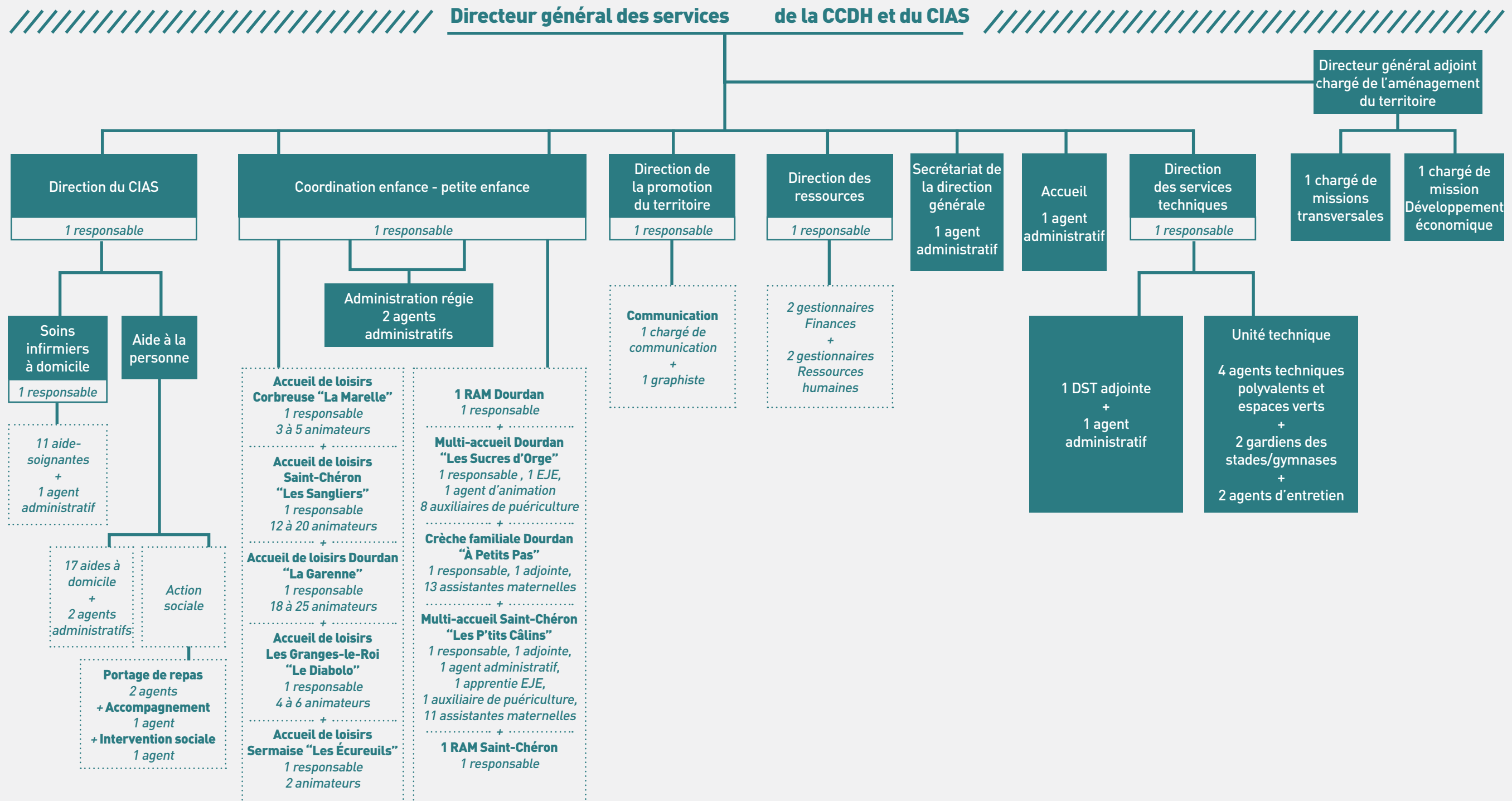
 **3** arrivées  **4** départs

1 agent
Catégorie A **1** Cat. B
36 Cat. C

1 agent de
- de **30 ans**

21 agents de
30 à 49 ans **16** agents de
+ de **50 ans**

36 femmes **2** hommes



Les services intercommunaux

La CCDH compte 7 directions et services : Ressources (finances et ressources humaines), Petite enfance, Enfance, Action sociale, Développement économique, Communication et Techniques. Ils sont pilotés par la direction générale qui anime et coordonne les activités de la Communauté de communes.

Concernant cette organisation, une modification a été opérée lors du dernier trimestre 2021 puisqu'en raison des départs de la coordinatrice petite enfance et du coordinateur enfance, ces deux directions ont été regroupées et sont désormais assurées par une nouvelle coordinatrice, issue d'une promotion interne.

Concernant la vie des services en tant que telle, bien que moins lourdement impactée

par la crise sanitaire qu'en 2020, elle est restée néanmoins bouleversée. En effet, bien que les services n'aient pas été fermés au public, des plages d'ouverture ont pu être réduites momentanément (à l'accueil notamment).

Conformément aux directives gouvernementales, le recours au télétravail a été imposé aux agents lorsque cela était possible. Ils disposaient néanmoins de jours de présentiel obligatoire.

Cette période exceptionnelle a perduré jusqu'au 1^{er} septembre 2021. Depuis cette date, le télétravail autorisé est celui de droit commun tel que défini par le Conseil communautaire par délibération en novembre 2020.



Les finances

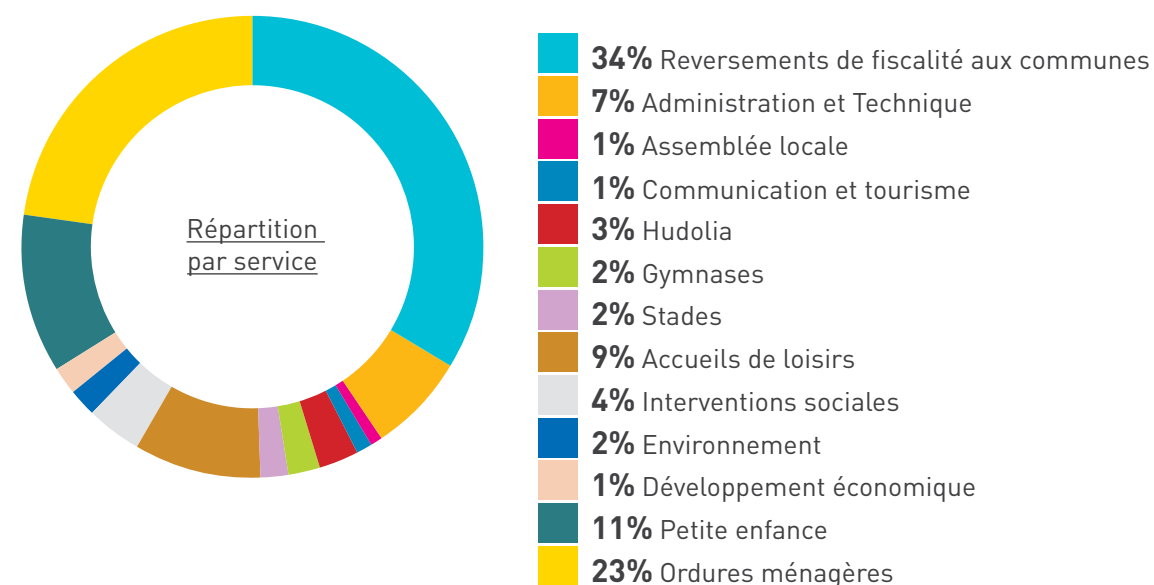
Le budget est divisé en deux parties principales : le fonctionnement qui comprend toutes les dépenses courantes et les investissements qui prend en compte l'achat de matériel, la construction d'équipements nouveaux...

Les recettes permettent de financer les dépenses nécessaires à la qualité du service public.

Dépenses de fonctionnement

CA 2021	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Charges à caractère général	1 521 539,16 €	1 153 779,19 €	75,83 %
Charges de personnel	3 918 785,27 €	3 918 553,98 €	99,99 %
Atténuations de produits	4 749 669,02 €	4 747 669,02 €	99,96 %
Autres charges de gestion	5 214 972,99 €	5 097 381,28 €	97,75 %
Charges financières	161 916,86 €	148 724,18 €	91,85 %
Autres charges exceptionnelles	65 500,00 €	54 507,62 €	83,22 %
Dotations aux amortissements	189 906,39 €	18 906,18 €	99,99 %
Dépenses imprévues	26 624,00 €	0,00 €	0 %
Virement à la section d'investissement	1 381 114,77 €	0,00 €	0 %
TOTAL	17 230 028,46 €	15 310 521,45 €	88,86 %

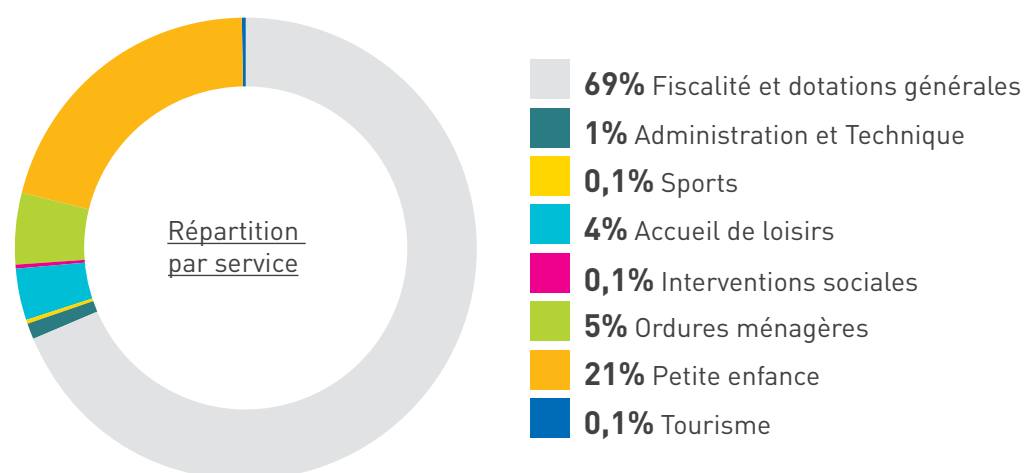
Répartition des Dépenses de fonctionnement par service



Recettes de fonctionnement

CA 2021	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Produits des Services	807 871,00 €	748 540,48 €	92,66 %
Impôts et taxes	12 830 919,11 €	12 914 580,30 €	100,65 %
Participations et subventions reçues	2 902 587,37 €	2 746 682,95 €	94,63 %
Autres produits de gestion courante	31 272,00 €	38 697,47 €	123,74 %
Atténuation de charges	40 193,00 €	89 350,07 €	222,30 %
Produits exceptionnels	0,00 €	41 218,90 €	- %
Résultat reporté	617 185,98 €	0 €	0 %
TOTAL	17 230 028,46 €	16 579 070,17 €	96,22 %

Répartition des recettes de fonctionnement par service hors déchets ménagers



Dépenses d'investissement

CA 2021	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Résultat reporté	902 096,29 €	0 €	0 %
Emprunts et dettes assimilés	524 527,63 €	524 527,63 €	100 %
Immobilisations incorporelles	126 560,42 €	77 038,06 €	60,87 %
Subventions d'équipement	6 397,90 €	0 €	0 %
Immobilisations corporelles	1 237 197,35 €	775 684,15 €	62,70 %
Immobilisations en cours	419 393,57 €	95 783,32 €	22,84 %
Autres immobilisations financières	601 750,00 €	583 750,00 €	97,00 %
Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	100 %
TOTAL	3 917 923,16 €	2 056 783,16 €	52,50 %

Recettes d'investissement

CA 2021	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Virement de la section de fonctionnement	1 381 114,77 €	0 €	0 %
FCTVA	374 820,58 €	119 420,87 €	31,86 %
Affectation du résultat N-1	1 505 423,26 €	1 505 423,26 €	100 %
Opérations patrimoniales	0 €	0 €	100 %
Dotations aux amortissements	189 906,39 €	189 906,18 €	99,99 %
Subventions d'investissement	466 658,16 €	167 579,80 €	35,91 %
TOTAL	3 917 923,16 €	1 982 330,11 €	50,60 %

Bilan du Compte Administratif 2021

- Budget fonctionnement réalisé à 88,73% en dépenses et 99,54 % pour les recettes ;
- Budget investissement réalisé à 74,87 % en dépenses et à 50,46 % en recettes ;
- Reprise légère de l'effet ciseau (différence entre la diminution des dépenses et l'augmentation des recettes) ;
- Bases fiscales ménages en progression pour l'exercice 2021 (accentué par la TEOM) et fiscalité entreprises en diminution par rapport à 2020 (-195 K€ environ) ;
- Un effort plus important en dépenses d'investissement ;
- Des recettes d'investissement en progression mais faibles.



La gestion des structures sportives et enfance

La CCDH gère les stades, gymnases, crèches et accueils de loisirs des 11 communes du territoire. Elle y intervient techniquement pour tous les travaux d'entretien ou de rénovation.

Les gardiens des gymnases ont pour mission de faire le ménage, la maintenance, de veiller à la sécurité des lieux et d'entretenir un relationnel avec les utilisateurs. Ils ont aussi l'astreinte le week-end en cas d'urgence (panne électrique, dégâts des eaux importants etc.).

Les agents techniques « espaces verts » sont principalement dédiés au stade Maurice Gallais, pour l'entretien et la maintenance des lieux mais sont aussi actifs sur les autres terrains de la CCDH. Et en 2021, le service Technique a récupéré à 100% un agent qui avait été mis à disposition partiellement de la commune de Richarville

Les sites entretenus

- 5 accueils de loisirs : Corbreuse, Dourdan, Les Granges-le-Roi, Saint-Chéron, Sermaise
- Petite enfance : Crèche de Dourdan, Multi accueils de Dourdan et de Saint-Chéron, Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Dourdan et de Saint-Chéron
- 4 gymnases à Dourdan (Audiard, Billault et Ventura) et à Saint-Chéron
- 8 stades à Dourdan, Roinville, Sermaise, Saint-Chéron, Les Granges-le-Roi, Breux-Jouy, Corbreuse, La Forêt-le-Roi

Petite enfance

Le permis de construire du future Pôle Petite enfance de Dourdan a été accordé en 2021.

- Crèche de Saint-Chéron : installation d'un portier vidéo pour 3 279,62 €.
- RAM de Saint-Chéron : installation d'un portier vidéo pour 2 027,04 €.
- Multi accueil de Saint-Chéron : installation d'un portier vidéo pour 3 280 € ; demande de la PMI pour la création d'une main courante, mise en place de hublot dans les portes et de poignées adaptées, pose de nez de marches, etc.





Enfance

- La Garenne à Dourdan : remplacement de la porte d'entrée pour 11 308,32 € et réfection de la peinture du hall (12 265,20 €).
- Centre de loisirs Les Sangliers à Saint-Chéron : rénovation des sanitaires pour 11 103 €.
- Centre de loisirs les Ecureuils à Sermaise : création de deux WC pour 5 296,38€.



Les stades

- Maurice Gallais à Dourdan : modernisation de l'éclairage du terrain de rugby et du terrain d'honneur (75 675,60 €) ; installation d'un panneau d'affichage sur la tribune de rugby (3 486 €) ; mise en place d'un peigne pour le désherbage (8 888,57 €).
- Stade de Corbreuse : inertage des cuves fiouls pour 3 135,60 €.
- Stade de Breux-Jouy : rénovation complète du terrain pour 18 720 €.



Un entretien des terrains sportifs est réalisé toute l'année : entretien des sols, tonte, lutte contre les nuisibles etc.

- Entretien du terrain synthétique au stade Maurice Gallais



Les gymnases



Gymnase Billiault à Dourdan : installation d'un pupitre de marquage de score (4 074 €) ; remplacement du système de chauffage gaz et de l'alimentation eau chaude sanitaire (53 911,27 €) ; mise aux normes des plans d'évacuation (1 272 €) ; mise en place d'un système de régulation du chauffage et contrôle de l'éclairage (32 536,27 €) ; mise en conformité des panneaux de basket (4 233,36 €).



Gymnase Les Closeaux à Saint-Chéron : rénovation du chauffage et de la ventilation (117 877,28 €) ; mise aux normes des plans

d'évacuation (858 €) ; remplacement des paniers de basket en espalier (3 054,98 €) ; remplacement de vannes pour donner suite à une fuite (3 960 €).

Gymnase Ventura à Dourdan : remplacement du système de sécurité incendie (11 952 €), mise aux normes des plans d'évacuation (1 272 €) ; acquisition de 2 bungalows faisant office de vestiaires supplémentaires (23 268 €) ; réfection totale de la piste extérieure d'athlétisme / cyclisme et du plateau d'évolution (108 167,99 €) et des 6 panneaux de basket (7 061,10 €) ; mise en place d'un contrôle de l'éclairage et de chauffage (32 536,28 €).



Gymnase Audiard à Dourdan : changement du ballon d'eau chaude vétuste (1404 €) ; changement de la sécurité incendie (23 480 €).



La communication

L'arrivée, dès le début de l'année, d'une nouvelle directrice a permis de dynamiser la communication. Outre les 5 magazines souhaités par le président (janvier, avril, juin, septembre et novembre), un supplément Budget a été réalisé et distribué avec le magazine d'avril.



A l'automne, l'arrivée d'un graphiste renforce la volonté du territoire de mieux faire connaître ses actions. Il réalise notamment un flyer distribué aux habitants lors des opérations de broyage lancées sur les différentes villes de l'intercommunalité. Dorénavant, c'est lui qui crée les visuels de la CCDH et propose ses services aux villes et associations du territoire qui souhaitent un accompagnement dans la réalisation de leur communication.

Enfin, en septembre, est publié le premier rapport d'activités de la CCDH pour l'année 2020, avec pas moins de 60 pages. Il met en lumière les actions des services de l'intercommunalité dans un contexte sanitaire difficile.

En parallèle, un compte Instagram a été créé afin de renforcer la visibilité de la CCDH sur les réseaux sociaux et ainsi mieux informer les habitants.

Si la page Facebook a dépassé les 1000 abonnés dans l'année pour atteindre 1377 en décembre, le compte Instagram enregistrait déjà près de 456 personnes à la fin de l'année.



03 PART.

UNE INTERCO'
SOLIDAIRE
& À L'ÉCOUTE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Depuis 2007, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) favorise le maintien à domicile des personnes vulnérables, c'est-à-dire de toute personne de 60 ans et plus (personne âgée) ou porteuse de handicap.

Des services dédiés répondent aux besoins de ce public :

- Les soins infirmier à domicile (SSIAD)
- L'aide à domicile (SAAD)
- Le portage de repas
- Le transport accompagnement
- Les interventions sociales

Son conseil d'administration comprend, outre son Président (de plein droit le président de l'établissement public de coopération intercommunale), en nombre égal, d'une part 11 membres élus en son sein au scrutin majoritaire et 11 membres nommés par le Président.

Pendant la crise sanitaire, et eu égard aux missions d'intérêt communautaires qui sont les siennes et en concertation avec les services de l'Etat, le CIAS a maintenu ses interventions.

Dans le cadre du plan d'amélioration des services, le SAAD et le SSIAD ont fait le choix de s'équiper de la télégestion mobile.

Le SSIAD

Sur prescription médicale, le SSIAD intervient auprès des personnes les plus dépendantes (GIR entre 1 et 4). Sa zone d'intervention, déterminée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), compte :

- **8 communes membres de la CCDH :** Dourdan, Corbreuse, Les Granges-le-roi, La-Forêt-le-Roi, Richarville, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Le Val-Saint-Germain, Sermaise.
- **5 communes hors CCDH :** Chatignonville, Authon-la-Plaine, Saint-Escobille, Mérobert, Le Plessis-Saint-Benoît.



Pour prendre en charge les places qui sont attribuées par l'ARS (55 à destination des personnes âgées et 3 des personnes handicapées), une équipe de professionnels intervient :

- 1 directrice
- 1 infirmière coordinatrice
- 1 assistante administrative
- 1 aide-assistante référente administrative
- 11 aide-soignants

Missions principales des aides-soignants :

- Ils réalisent des soins d'hygiène et de confort.
- Ils contribuent à l'éducation sur la surveillance de l'hydratation et la nutrition.
- Rôle dans la prévention du risque de chute, canicule...
- Conseillent sur le matériel médical.

Quelques chiffres pour 2021 :

- Le taux d'occupation était de 92 %
- Le nombre de journée de prise en charge réalisées : 19 427

Le SAAD

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile est destiné aux personnes âgées ou handicapées. Elles peuvent formuler une demande en direct ou être orientées par un partenaire (CLIC ou membre de l'équipe médico-sociale de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), assistante sociale de l'hôpital).

Des prises en charge financières sont possibles par différents organismes : le Département dans le cadre de l'APA, mais aussi les caisses de retraite (CNAV, MGEN...), les mutuelles, faute de quoi une tarification sociale est mise en place au sein de l'établissement.



Le SAAD intervient sur toutes les communes de la CCDH, excepté Saint-Chéron, Breux-Jouy et Le Val-Saint-Germain. Les habitants sont donc orientés sur Les 3 Vallées, association avec laquelle la CCDH a une convention (l'association n'étant pas conventionnée Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH), les demandes de prise en charge à ce titre sur les 3 communes sont alors assurées par le CIAS).

L'équipe qui intervient au SAAD est constituée d'1 directrice, 1 responsable de secteur, 1 comptable, 18 aides à domicile et auxiliaires de vie.

Ces dernières participent donc à toutes les tâches de la vie quotidienne :

- Aide à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Aide aux changes
- Aide aux repas et à leur préparation
- Entretien du logement

Au quotidien, elles stimulent, entretiennent le lien social et luttent contre l'isolement.

Quelques chiffres pour 2021 :

- 21 058 h réalisées à domicile
- Près de 175 usagers

Le portage de repas

Avec l'âge, l'isolement, la perte d'autonomie et d'appétence, le portage de repas offre à ceux qui le désirent une cuisine maison qui entretient le plaisir de manger. Ainsi du lundi au vendredi, sont livrés les menus simples et goûteux réalisés de façon traditionnelle par Sogères, l'attributaire du marché.



Pour préserver la santé de chacun et répondre aux besoins, deux* menus classiques (A et/ou B) sont proposés ainsi que des menus « régimes » pauvre en sel et sucre. Tous sont élaborés par l'équipe de diététiciens du prestataire (* à l'exception de Saint-Chéron, Breux-Jouy et Le Val-Saint-germain pour lesquelles il n'y a pas de choix possible).

Des prises en charge financières sont également possibles par le biais de l'APA et de la Caisse National Assurance Vieillesse (CNAV).

L'équipe qui intervient au portage de repas est constituée d'1 agent de convivialité à temps plein, 2 agents à mi-temps pour Dourdan, 1 agent de convivialité pour Saint-Chéron.

Quelques chiffres pour 2021 :

- 144 pour Dourdan, 32 pour Saint-Chéron
- 27 039 repas livrés

Le service de transport accompagnement

Avec l'âge et la perte d'autonomie, les déplacements deviennent difficiles voire impossibles sans aide. Le service de transport accompagnement est une réponse en ce sens : l'agent de convivialité prend l'habitant au pas de sa porte jusqu'à sa destination, de façon ponctuelle ou régulière, sur le territoire de la CCDH comme en dehors (Arpajon, Etampes...).



Ainsi, le suivi médical peut être assuré (RDV hôpital, rééducation kiné, orthophoniste...) mais aussi des actes de la vie courante qui permettent de continuer à sortir, à conserver du lien social (coiffeur, courses, marché, visite maison de retraite...)

Le service est constitué de 1 agent de convivialité.

Quelques chiffres pour 2021 :

- 93 bénéficiaires
- 1 236 transports

Nouveauté : cette compétence a été rendue aux communes au 1^{er} janvier 2022.

Les interventions sociales

Organisées autour de deux grands axes, ces interventions ont été impactées différemment sur l'année 2021.

- 1^{er} axe : les permanences administratives ont parfois été suspendues avant d'être proposées uniquement sur rendez-vous.
- 2^{ème} axe : les demandes relatives aux aides légales (FSL, Dossier d'aide sociale pour la prise en charge des frais d'hébergement en EHPAD, etc.) ont, quant à elles, été maintenues.

Le service est constitué de 1 agent administratif.

Quelques chiffres pour 2021 :

- 74 dossiers de demande d'aide sociale
- 421 personnes reçues sur les permanences
- 869 entretiens menés



La Petite enfance

La Petite enfance : 0-3 ans

La CCDH gère trois structures d'accueil du jeune enfant dont 1 crèche familiale, 1 multi-accueil, 1 accueil collectif et familial auquel il faut ajouter deux Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Les trois structures Petite enfance accueillent exclusivement les enfants résidant sur les 11 communes de la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix.

- **Une crèche familiale « A Petits Pas » :** à Dourdan, 43 places en accueil familial. Cette structure peut accueillir les enfants âgés de 4 mois jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.
- **Un multi-accueil collectif « Les Sucres d'Orge » :** à Dourdan, 27 places en accueil collectif. Cette structure peut accueillir 27 enfants de 15 mois jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.
- **Un multi-accueil collectif et familial « Les P'tits Câlines » :** à Saint-Chéron, 52 places. Cette structure peut accueillir 18 enfants en accueil collectif de 15 mois à leur entrée à l'école maternelle et 34 enfants en accueil familial de 4 mois à leur entrée à l'école maternelle.

L'accueil familial regroupe des assistantes maternelles qui sont encadrées par l'équipe de direction de la structure (puéricultrice, infirmière ou éducatrice de jeunes enfants). Selon leur d'agrément, délivré par les services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et sur des critères de conditions d'accueil et de compétences éducatives, elles peuvent accueillir à leur domicile, 2 à 4 enfants.

Chaque enfant accueilli fait l'objet d'un contrat d'accueil régulier.

L'accueil collectif regroupe des enfants dans les locaux de la structure. Ces lieux sont animés par des professionnels (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture,).

Des activités de groupe sont proposées aux enfants tout en respectant leur rythme et leur individualité.

Les enfants accueillis font l'objet d'un contrat régulier ou d'un contrat occasionnel.



Cette année encore, il y a eu beaucoup de dossiers de familles pour obtenir une place en crèche pour la rentrée de septembre 2021 (112 demandes pour 36 places proposées). Pour y répondre, la commission d'attribution s'est réunie le 9 avril 2021 et a attribué les places en fonction des disponibilités et des critères d'admission.

Elle est constituée d'élus de la commission Enfance - Petite enfance de la CCDH, dont la Vice-Présidente, de la responsable de

la Petite enfance et des responsables des structures petite enfance de la CCDH.

Au préalable, un temps de concertation avec les services de Protection Maternelle et Infantile locaux ont permis d'analyser les demandes répondant aux situations médico-sociales particulières.

Toutes les demandes n'ont pas été satisfaites. Les familles n'ayant pas obtenu de places ont été orientées vers les RAM.



Fréquentation des 3 structures d'accueil du jeune enfant

Année 2021	Accueil collectif	Accueil familial
Nombre d'enfants différents accueillis	114	100

Deux Relais Assistantes Maternelles (RAM) complètent le service Petite enfance.

Ce sont deux points d'accueil réservés aux familles et aux professionnels assistants maternels, salariés du particulier employeur.

Deux éducatrices de jeunes enfants sont responsables de ces équipements.

• Le RAM de Saint Chéron

Les communes concernées : Breux-Jouy, Saint-Chéron, Le Val-Saint-Germain, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Sermaise et Roinville.

• Le RAM de Dourdan

Les communes concernées : Corbreuse, Dourdan, Les-Granges-le-Roi, La-Forêt-le-Roi et Richarville.

Les relais assistantes maternelles (RAM) sont des lieux d'information pour les parents :

- Délivrance de la liste des assistantes maternelles
- Accompagnement à la fonction employeur

Ils sont aussi des lieux d'information et de professionnalisation pour les assistantes maternelles :

- Statut professionnel
- Accompagnement dans la relation avec l'employeur
- Soutien et aide à la professionnalisation
- Temps d'animation avec les enfants accueillis



Fréquentation des RAM

Année 2021	RAM Dourdan	RAM Saint Chéron
Nombre d'Assistantes Maternelles agréées (AM) libres	74	45
Nombre de familles qui ont contacté le RAM	209	84
Nombre de contact d'AM libres	531	356
Nombre d'AM libres qui ont fréquenté les matinées collectives	32	23
Nombre d'enfants différents accueillis aux matinées collectives	79	74

Budget de fonctionnement de l'année 2021 du secteur Petite enfance (des 5 structures PE)

Dépenses	Recettes	Reste à charge CCDH
1 872 372 €	899 548 € (dont 663 536 subventions CAF)	972 824 €

Pour toute information sur les structures Petite enfance, et les modes d'accueil, les familles peuvent contacter les deux responsables des RAM :

jefaisgardermonenfant@ccdourdannais.com

L'Enfance

L'Enfance : 3-13 ans

La CCDH gère 5 Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) depuis le 6 octobre 2021.

Les ACM sont dirigés par un personnel qualifié conformément à la réglementation. (Ils sont animateurs et titulaires d'un des diplômes, titres ou certificats de qualification permettant d'exercer les fonctions de direction en accueil Collectif de Mineurs).

- **L'ACM La Garenne**, à Dourdan
- **L'ACM Les Sangliers**, à Saint-Chéron
- **L'ACM La Marelle**, à Corbreuse
- **L'ACM Le Diabolo**, aux Granges-le-Roi
- **L'ACM Les Écureuils**, à Sermaise

L'offre s'est agrandie sur le territoire. Un nouveau centre de loisirs, l'ACM « Les Écureuils » a ouvert sur la commune de Sermaise le 6 octobre 2021.

L'équipe est composée d'une directrice ainsi que de 2 animateurs.

La structure est implantée dans le groupe scolaire de la ville. Dotée d'une cour, d'espaces de verdure et de parcelles bitumées, ce centre dispose également d'un plateau sportif et d'un large préau, offrant un cadre idéal pour des activités en extérieur ou abritées.

L'ouverture est le mercredi pendant l'année scolaire.

Ces 5 centres accueillent les enfants résidant sur la CCDH comme suit :

ACM La Garenne	Dourdan / Saint-Cyr-sous-Dourdan / Roinville / Le Val-Saint-Germain
ACM Les Sangliers	Saint-Chéron / Breux-Jouy
ACM La Marelle	Corbreuse
ACM Le Diabolo	Les-Granges-le-Roi / Richarville / La-Forêt-le-Roi
ACM Les Écureuils	Sermaise

Fréquentation des centres de loisirs

2020	Nombre d'enfants différents accueillis
ACM La Garenne	316
ACM Les Sangliers	276
ACM La Marelle	97
ACM Le Diabolo	82
ACM Les Écureuils	16

Budget de fonctionnement de l'année 2021 du secteur Enfance (des 5 ACM)

Dépenses	Recettes	Reste à charge CCDH
1 500 398 €	349 925 € (dont 86 618 subventions CAF)	1 150 473 €

Une convention territoriale globale (2021-2024) a été mise en place entre la CAF de l'Essonne et la CCDH.

Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil de moins de 18 ans (surtout en Enfance et Petite enfance aujourd'hui). Sa signature permet à la CCDH d'obtenir un cofinancement des actions nouvelles développées dans le cadre du contrat et une pérennisation des contrats antérieurs sur les secteurs de l'enfance et la petite enfance.

L'année 2021 a encore été marquée par la COVID. Il y a eu une fermeture exceptionnelle des équipements Petite enfance et Enfance pour confinement du 6 au 23 avril 2021 inclus, avec un accueil maintenu pour les enfants des personnels prioritaires.

Cette année encore, la crise sanitaire a entraîné des répercussions sur l'accueil des enfants et l'organisation au quotidien. Elle a demandé beaucoup d'adaptation aux équipes et aux familles pour appliquer les nombreux protocoles sanitaires successifs, transmis par le Gouvernement tout au long de l'année. L'organisation du travail au sein des équipements s'en est trouvée impactée. En général, sur tous les équipements Enfance et Petite enfance, la fréquentation des structures a baissé, et n'a pas retrouvé un rythme normal.

Au cours du dernier trimestre de l'année, les secteurs Enfance et Petite enfance ont été regroupés pour former un seul et unique service. Il a été nommé à la tête, une coordinatrice Enfance – Petite enfance.

Un nouvel élan de travail a démarré. Des projets de travail commun entre les équipes Enfance et Petite enfance ont débuté afin de **créer une cohésion de travail** entre ces deux secteurs.

Pour toute information sur les accueils de loisirs, les familles peuvent contacter le secrétariat des accueils de loisirs situé au siège de la CCDH, 17 rue Pierre Ceccaldi, à Dourdan : loisirs@ccdourdannais.com



L'accueil des gens du voyage



La gestion des aires d'accueil des gens du voyage a été confiée en 2015 au SYMGHAV, établissement public de coopération intercommunale, créé en 1994.

Son objectif est de permettre aux collectivités adhérentes de confier à une équipe de professionnels du service public la conception, la gestion des aires d'accueil et de toute autre forme d'habitat pour les gens du voyage (terrains familiaux, grands passages, etc.).

La CCDH dispose d'une aire d'accueil intercommunale, située à Dourdan et proposant 20 places.

Du fait de son accessibilité et de ses équipements, l'aire a été régulièrement occupée (taux d'occupation : 51,2 %). Le syndicat a fait appel au service d'intervention d'urgence d'Enedis afin de retirer les branchements sauvages installés sur le compteur général de l'aire.

De plus, le service social et la responsable des sites sont intervenus afin de faire appliquer le règlement intérieur en raison d'actes de vandalisme et d'incivilité trop nombreux. Sous cette pression, les familles concernées ont fini par quitter l'aire.

Différentes interventions ont été réalisées sur site en 2021 :

- Coordination et contrôle de l'installation du système de télégestion (WACconcept)
- Changement de différents éléments électrique des blocs sanitaires (onduleurs, interrupteur, bouton presseur, luminaire ...)
- Réparation et changement de la robinetterie de l'ensemble des blocs sanitaires
- Entretien général de l'aire et des espaces verts
- Vérification périodique annuelle des installations électriques (6 coffrets) et des éclairages extérieurs
- Opération de curage des canalisations et pompage et nettoyage du séparateur d'hydrocarbure
- Mise en place d'un partenariat avec la Police municipale

L'aire a accueilli plusieurs groupes familiaux. En début d'année, un accompagnement a été mis en place avec un orthophoniste, un médecin, un neurologue pour une personne suite à un AVC. Un travail de relais a été fait avec les enfants de l'utilisateur pour expliquer les différentes démarches effectuées.

Les associations de la commune ont été sollicitées au vu des situations des familles accueillies, pour des aides sociales. Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, un groupe familial qui occupe toute l'aire est présente pour des problématiques de santé ; la famille est autonome et n'a sollicité le service socio-éducatif que pour des questions d'ordre scolaire.

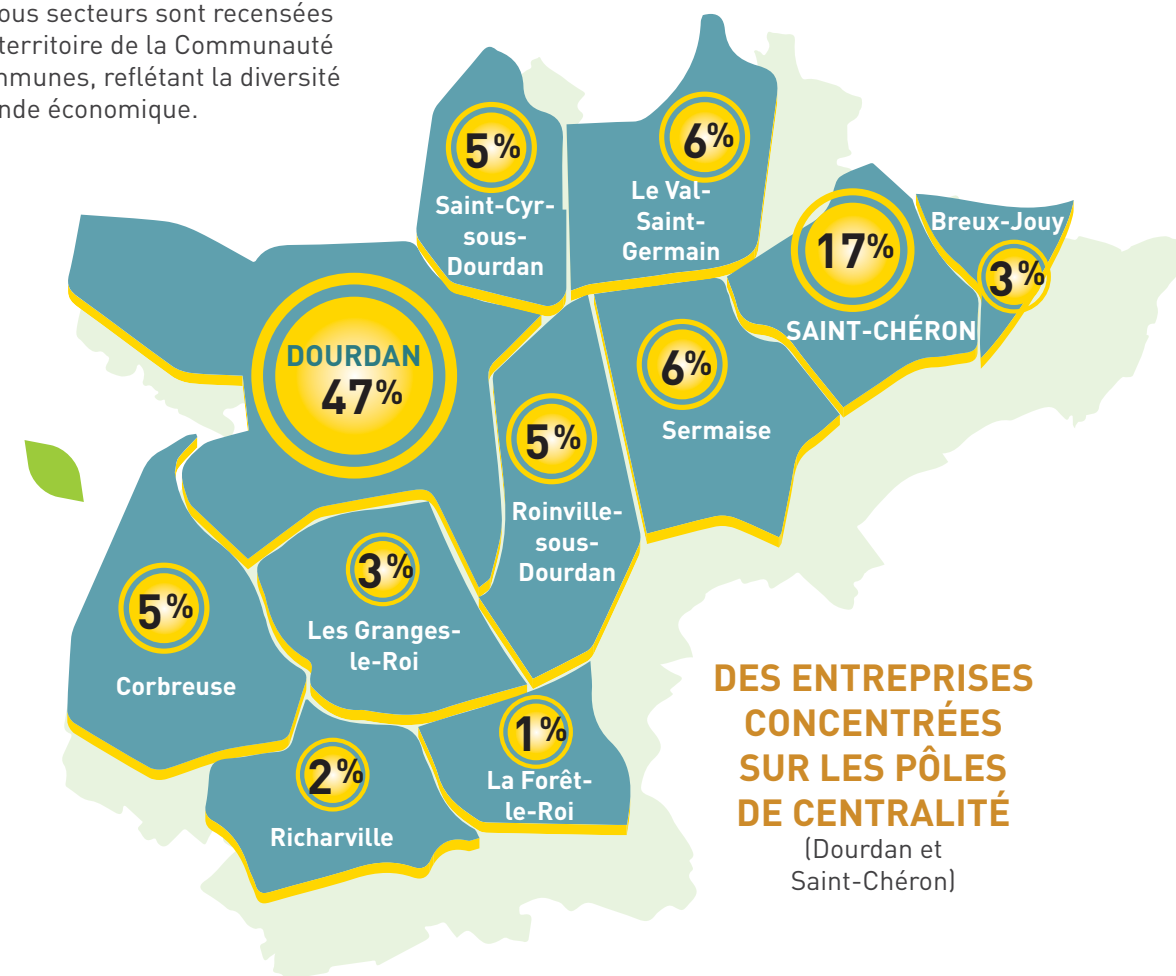


UNE INTERCO' DYNAMIQUE & ATTRACTIVE

Un tissu économique riche et diversifié

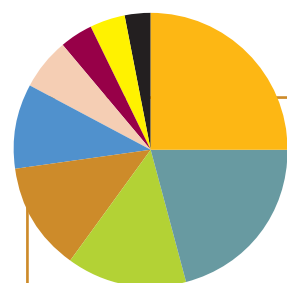
Grâce à son tissu économique dynamique, la CCDH possède un bel atout de développement.

Quelques 1700 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sont recensées sur le territoire de la Communauté de communes, reflétant la diversité du monde économique.



Vous pouvez y rencontrer :

- des industries de pointe (aéronautique, défense, médical, télécommunications, emballage...),
- des agriculteurs responsables et intégrés au territoire (conservation des sols, développement de circuits courts de distribution...),
- des entrepreneurs innovants (lunettes écologiques fabriquées avec des matériaux recyclés, pâtisserie végétale...),
- de nombreux artisans dont les savoir-faire sont reconnus bien au-delà de notre écosystème local (vitraux, fonderie utilisant la technique de la cire perdue, tapissier décorateur, luminaires, peinture sur porcelaine...),
- des commerces de proximité (stylisme, jouets, librairie, artisanat d'art, textile, décoration intérieure, restaurants...).



UNE SURREPRÉSENTATION DES SECTEURS DU COMMERCE ET DES SERVICES

25% Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration

Activités spécialisées, scientifiques et techniques
Services administratifs et de soutien **21%**

14% Activités de construction

13% Administration publique

10% Autres activités de service

Industrie manufacturière, extractive et autres **6%**

4% Activités immobilières

4% Information et communication

3% Activités financières et d'assurance

Assurer le développement économique

Favoriser l'émergence de nouvelles activités et attirer durablement davantage d'entreprises participant au développement économique, priorité stratégique de la Communauté de communes.

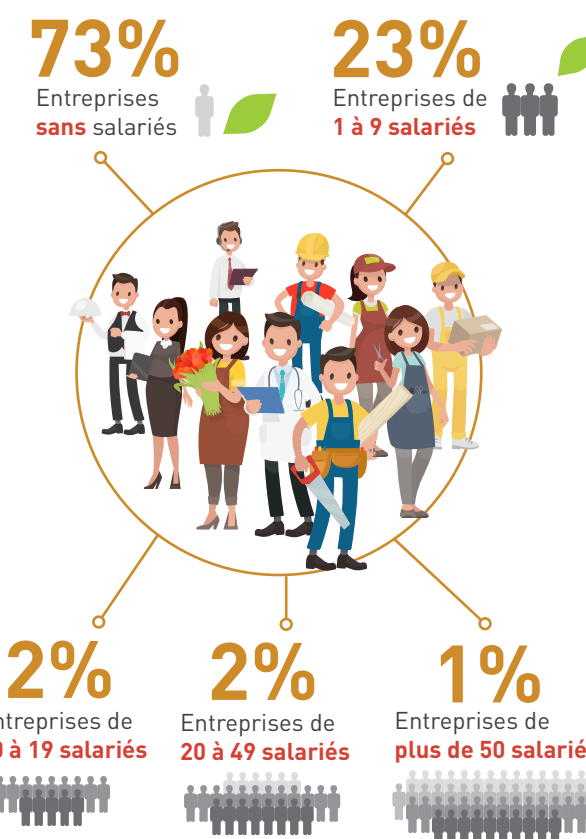
Aide à la création d'entreprises

De nombreux porteurs de projets ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches. Souvent demandeurs d'emploi en quête de reconversion, ils sont suivis par les conseillers Pôle emploi qui leur donnent les premières pistes pour concrétiser leurs projets.

La CCDH intervient pour compléter cet accompagnement en apportant des renseignements : aide à la réflexion sur le projet, identification des freins, des leviers pouvant être actionnés, mise en relation avec les chambres consulaires ou autres partenaires pour bénéficier des dispositifs adéquats. En 2021, ce sont 14 porteurs de projet qui ont pu bénéficier de cet accompagnement personnalisé

Par ailleurs, le Conseil communautaire de la CCDH a renouvelé le 25 mai 2021 la convention de partenariat avec Initiative Essonne. Celle-ci a permis d'accompagner, de financer et de concrétiser 4 projets de création ou de reprise d'entreprises sur le territoire. Les prêts d'honneur accordés représentent un montant total de 34 000 €, et grâce aux prêts bancaires obtenus par les entrepreneurs, 308 292 € ont été injectés dans l'économie locale.

Un tissu majoritaire d'ENTREPRISES INDIVIDUELLES



Accompagnement des entreprises

Pour assurer ses missions d'accompagnement, le service s'est doté en février 2019 d'une base de données des établissements localisés sur la CCDH. Depuis l'acquisition de cet outil, la consolidation des informations est constante.

Au titre de 2021, le nombre de contacts qualifiés dans cette base de données s'élève à 825. Les rencontres organisées sur le terrain en présence des élus favorisent considérablement la collecte et la centralisation de ces données.

Le Conseil communautaire a souhaité le 14 septembre 2021 poursuivre le partenariat stratégique engagé avec la CCI Essonne et la CMA IDF en 2019. La période Covid ayant eu un impact considérable sur l'activité des entreprises, la nouvelle convention, hormis l'expertise apportée par les deux chambres consulaires en matière de développement économique, apporte de nouvelles actions.

Il s'agit spécifiquement pour la CCIE de proposer sur le territoire des **ateliers thématiques à destination des TPE/PME et commerçants du territoire** :

- stratégie et financement : financer sa croissance,
- développement commercial : optimisation de sa démarche commerciale,
- numérique : développer son activité grâce au digital,
- qualité, sécurité, environnement et développement durable : RSE, comment s'y mettre, quels bénéfices et optimiser la performance de son entreprise via les systèmes de management (ISO 9001, ISO 14001...).

Pour les entreprises en difficulté, la CCIE propose un outil de diagnostic anonyme et gratuit « **Comment va ma boîte** ». Il permet au dirigeant de faire le point sur les aspects administratifs, financiers, commerciaux ainsi que les relations clients-fournisseurs de l'entreprise. Les résultats lui permettent d'identifier les forces et faiblesses et en cas de besoin, de contacter la CCIE pour approfondir le diagnostic et se faire accompagner.

Les dirigeants peuvent faire appel à deux conseillers dédiés (un pour les commerces, un pour les TPE/PME) « Entreprises en difficulté » pour répondre aux difficultés de l'entreprise. Ils apportent leur expertise, du conseil et un accompagnement individuel adapté. La CCDH et la CCIE ont réalisé la promotion de ce dispositif pour prévenir et éviter les faillites d'entreprise sur ce territoire.



En ce qui concerne la CMA IDF, la convention de partenariat permet la mise en place d'un **accompagnement individuel** pouvant être mobilisé pour réaliser en deux étapes avec le dirigeant :

- un diagnostic PERFORMA (global sur les points clé de l'entreprise)
- un accompagnement personnalisé en fonction des besoins identifiés sur les thématiques suivantes :
 - le développement commercial,
 - le développement numérique,
 - l'élaboration d'un business plan,
 - la gestion des difficultés,
 - une thématique de développement durable,
- ou encore un accompagnement technique dans le montage de dossiers de demandes de financements ou de subventions, par rapport à un projet de développement.

Un bilan global ainsi qu'un plan d'action sera remis au chef d'entreprise.

La CMA IDF valorise également **l'artisanat, l'économie locale et le territoire dourdannais** en intervenant sur 4 volets :

- l'organisation de visites d'entreprises artisanales avec les élus locaux (« Parlons Artisanat »),
- le déploiement de la charte « Consommez local, consommez artisanal »,
- la communication et l'accompagnement des entreprises artisanales à l'obtention de labels et certifications existants,
- l'organisation de manifestations territoriales visant à récompenser, visiter et promouvoir les entreprises artisanales du territoire en présence d'élus locaux.

La phase 3 du diagnostic des parcs d'activités du territoire a été finalisée en 2021 par Essonne Développement. Les premières actions prioritaires ont été menées :

- Identification par la CCDH des points de signalétique à améliorer dans les 7 parcs et étude financière du projet.
- Aide à la commercialisation de l'Hôtel d'entreprises Le Marly à Corbreuse + rencontres avec des organismes spécialisés pour un éventuel portage financier public/privé.

Un soutien continu aux acteurs économiques

Le service Développement économique est resté mobilisé tout au long de cette année, extrêmement complexe pour les entreprises qui ont dû continuer à s'adapter.

L'accompagnement s'est traduit par :

- des contacts téléphoniques et des campagnes d'information via une liste de diffusion numérique,
- une mise en relation avec les partenaires en fonction des besoins identifiés,
- des rendez-vous sur sites lorsque cela était possible en fonction des restrictions sanitaires,
- des échanges lors d'événements réalisés majoritairement en visio-conférence.

En 2021, 616 contacts ont été réalisés avec les entreprises locales.

En parallèle, des rendez-vous ont été organisés tout au long de l'année 2021 :

- 110 rendez-vous physiques au sein des entreprises ou à la CCDH,
- 13 rendez-vous physiques avec les communes de la CCDH, 2 avec des entreprises extérieures,
- 28 rendez-vous techniques de suivi en présentiel ou en visio-conférence ont été réalisés avec les partenaires,
- 4 visites de locaux ont été effectuées en présence de propriétaires pour alimenter la bourse des locaux interne de la CCDH.

Le service Développement économique a participé à 66 événements en présentiel ou en visio-conférence organisés par les services de l'Etat, la région IDF, le Conseil départemental ou les partenaires de la CCDH.



Fonds Résilience

Le Conseil communautaire de la CCDH a approuvé par délibération du 29 mars 2021 une contribution supplémentaire de 18 000 € au fonds Résilience mis en place en 2020 par la région Ile-de-France.

L'objectif étant de poursuivre ce dispositif d'aide des entreprises de 0 à 20 salariés pour pérenniser leur activité dans le contexte de pandémie. Aucune entreprise de la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix n'a bénéficié de cette aide supplémentaire au titre de 2021.

Subvention exceptionnelle d'Aide à l'Immobilier d'Entreprises

Par délibérations du 15 février 2021 et du 23 mars 2021, le Conseil communautaire de la CCDH a voté la mise à jour des conditions d'obtention de cette aide et la durée du dispositif. Celui-ci a pris fin le 30 juin 2021.

Ainsi, 22 commerçants ont bénéficié de cette aide exceptionnelle pour la période de référence du 29 octobre au 29 mars 2021 pour un montant total de 15 400 €.

Opération chèques cadeaux

Par délibération du 23 mars 2021, le Conseil communautaire de la CCDH a voté la mise en place d'un dispositif de chèques cadeaux pour les commerces de son territoire. Les objectifs étant :

- d'apporter de la liquidité aux entreprises commerciales dont les activités avaient été fortement réduites en 2020 et au début de l'année 2021 compte tenu du contexte sanitaire et des périodes successives de confinement,
- de renforcer l'attractivité des commerces locaux en incitant les consommateurs à les découvrir ou à les redécouvrir,



- promouvoir la vitalité commerciale locale de la CCDH.

Une enveloppe financière globale de 70 000 € a été dédiée pour la mise en œuvre de cette opération en lien avec le prestataire vitrines de France (incluant les frais de fonctionnement et l'impression de 6000 chèques cadeaux d'une valeur de 10 €).

Près de 93 commerçants ont accepté d'être partenaires de ce dispositif.

Compte tenu d'un certain retard dans la distribution des chèques cadeaux pour des raisons de sécurisation juridique et comptable, le Conseil communautaire a voté le 7 décembre 2021 la prorogation du dispositif jusqu'au 28 février 2022.

Ainsi, au titre de 2021, 14 bordereaux de remises de chèques ont été transmis par les commerçants partenaires à Vitrines de France pour la somme totale de 3 310 €.

Une sortie progressive des restrictions sanitaires

La levée progressive des restrictions sanitaires applicables notamment dans le domaine de l'événementiel ont permis au service Développement économique de reprogrammer dès septembre 2021 des rencontres avec les dirigeants d'entreprises

- Le 27 septembre 2021, **12^{ème} édition de Entreprises à la rencontre de vos voisins.**
- Le 24 octobre 2021, **remise de chèques à des commerçants bénéficiaires d'un prêt d'honneur** par Initiative Essonne au titre de l'année 2021.
- Le 21 octobre 2021, **4^{ème} Rdv des acteurs économiques du territoire.**



L'aide à l'emploi des jeunes

Partenaire historique de la CCDH, la Mission locale des 3 Vallées (ML3Vallées), est un service public destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. L'objectif principal de la mission locale est l'insertion sociale et professionnelle du jeune.

Le territoire de compétence et de responsabilité de la Mission Locale des 3 Vallées est composé de 70 communes et s'étend de Mérobert à Montlhéry du Sud au Nord, et de Limours à Brétigny de l'Ouest à l'Est. Le siège est basé à Brétigny-sur-Orge, son antenne locale est à Dourdan.



La gestion de la crise sanitaire qui a duré en 2021 a généré une adaptation permanente des conditions d'accueil des jeunes au sein de la ML3Vallées. Les services de la mission locale sont restés opérationnels et l'accueil en présentiel a été maintenu, privilégié. De fait, l'activité en 2021 n'a pas faibli : plus de 1 200 nouveaux jeunes ont été reçus pour la première fois et environ 3 000 accompagnés.

Depuis 2020, les mineurs sortis prématurément du système scolaire sont soumis à une obligation de formation jusqu'à leur majorité. Grâce à son travail, la ML3Vallées est parvenue à accompagner 58 % des mineurs relevant de la loi sur l'obligation de formation, sur la totalité des mineurs « inoccupés » ou « décrocheurs » des listes de l'Education nationales.

Ressources d'insertion mobilisées en faveur des jeunes de la CCDH :

- Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes : 5 624 € (14 jeunes concernés)
- Allocation PACEA : 32 359 € (43 jeunes concernés)
- Allocation Garantie Jeunes : 184 042 € (77 jeunes concernés)
- Chèque mobilité : 6 072 € (66 jeunes concernés)

Chiffres clés en 2021

- Nombre de jeunes accompagnés : 289
- Nombre de jeunes en 1^{er} accueil : 147
- Nombre de jeunes entrés en emploi : 147
- Nombre de jeunes entrés en alternance : 29
- Nombre de jeunes entrés en formation : 7 453 % des jeunes accompagnés entrent en dispositifs

Le centre aqualudique Hudolia

Hudolia fête, en 2021, sa 10^e année d'exploitation. C'est la septième année en contrat d'affermage conclu avec la CCDH par le délégataire S-PASS (devenu Récréa). Initialement, le contrat arrivait à son terme en 2019, cependant, un avenant de deux années supplémentaires a été conclu, suite aux travaux effectués pour le réaménagement des salles espaces Forme et Fitness et pris en charge par Hudolia, en 2017.

Le fait marquant de cette année 2021, est la fermeture de l'établissement dû à la pandémie de la Covid-19, pendant les 5 premiers mois de l'année.

Le site a ainsi fermé 23 semaines à partir du 1^{er} janvier jusqu'au 8 juin.

Le délégataire a su s'adapter pour une réouverture en toute sécurité pour les collaborateurs et pour les usagers, avec la mise en place d'un protocole d'hygiène et de sécurité.

Depuis la réouverture au mois de juin, post confinement, la réservation en ligne, mise en place en 2020, pour les cours aquatiques et fitness, a été de nouveau utilisée.

Le chiffre d'affaires total du centre aqualudique Hudolia du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 représente 419 537,48€.

La fréquentation totale du centre du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 représente 64 002 entrées.



Le grand fait marquant de 2021 est la consultation pour le renouvellement du contrat de Délégation de Service Public.

Pour mémoire, le Conseil communautaire a décidé par délibération en date du 17 juin 2020 d'engager une procédure de renouvellement de la délégation de service public (concession de services en droit de la commande publique) relative à la gestion et l'exploitation du centre aquatique communautaire Hudolia pour une durée de cinq ans.

Ainsi, la Communauté de communes a engagé une consultation afin de mettre en concurrence des professionnels de l'exploitation de centres aquatiques.

La date limite de réception des candidatures avait été fixée au mardi 15 septembre 2020 à 16h. Le 16 septembre 2020, la Collectivité a procédé à l'ouverture des cinq candidatures reçues dans les délais.

Les candidatures ont été analysées et la commission DSP convoquée le 13 novembre 2020, a admis les trois premiers candidats classés.

Ainsi, ils ont été admis à participer à la procédure par la commission. L'entier dossier de consultation (DCE) leur a été adressé et il leur a donc été demandé de remettre leur offre pour le jeudi 23 mars 2021.

Le 28 mai 2021, la commission DSP, était appelée à se prononcer et à émettre un avis sur les trois offres reçues. Elle a ainsi formulé un avis favorable à la négociation par l'autorité habilitée pour les trois offres, après les avoir appréciées par critères. A cet égard, la commission a précisé que les auditions seraient de nature à clarifier les offres au niveau technique, juridique et financier.

Le Président a suivi cet avis en application de l'article R. 3124-1 du code de la commande publique et a régulièrement invité les trois soumissionnaires à participer à une séance de négociations.



Dans le respect des consignes sanitaires, les trois soumissionnaires ont été auditionnés par l'exécutif de la Collectivité le 17 juin 2021. A l'issue de ces séances de discussions et dès le 18 juin 2021, les trois soumissionnaires ont été invités à remettre une offre finale et ce, pour le 29 juin 2021 à 12h. A l'issue de la réception des offres ajustées et de leur analyse, le Président a finalisé le classement des offres conformément aux critères hiérarchisés du règlement de consultation.

Ainsi, l'offre de la société Vert Marine a été pressentie et elle a été invitée à mettre au point le contrat lors d'une séance le 23 juillet 2021. L'offre de Vert Marine constituait donc globalement l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux dispositions de l'article L. 3124-5 du code de la commande publique.

Cette offre a été envoyée aux élus communautaires, le 1^{er} septembre 2021 en vue de sa présentation au Conseil communautaire du 20 septembre 2021. Lors de cette séance, il a approuvé ce choix et autorisé le Président à le signer. Puis les différentes modalités de publicité ont été accomplies et des échanges ont eu lieu avec le futur délégataire en vue du début du contrat au 1^{er} janvier 2022.

Promouvoir le tourisme

La politique touristique de la CCDH est réalisée par le biais de l'office de tourisme, Dourdan Tourisme.

L'année 2021 a encore été marquée par les mesures gouvernementales liées au COVID 19. L'accueil de Dourdan Tourisme, en tant que lieu non-essentiel, a été fermé 50 jours entre le 20 mars et le 18 mai. Jusqu'au 30 juin, l'accès a été limité à 1 personne ou 1 famille, dans la limite de 6 personnes. Le calendrier des événements, comme l'année précédente, a été impacté. La Fête Médiévale, qui attire plus de 15 000 personnes chaque année, n'a pas pu se faire. **Un évènement de plus petite ampleur, autorisé par les services de l'Etat, appelé « Clin d'œil médiéval », a été organisé pour marquer la date.**

Pendant la période de fermeture, l'équipe de Dourdan Tourisme a continué à travailler à distance ou en présentiel selon les plannings. Le fonctionnement a dû être adapté à plusieurs reprises. Tout d'abord, durant le premier semestre 2021, pour faire face à l'absence d'un agent, de mars à juillet puis au départ de la directrice, le 9 juillet. La direction est restée ensuite vacante durant quatre mois jusqu'à l'arrivée de la nouvelle directrice Caroline Miclot, le 1^{er} novembre.



Néanmoins, l'année 2021 est marquée par une hausse de 12% du nombre de visiteurs à l'accueil par rapport à l'année 2020.



L'accueil « hors les murs »

En 2021, tous les événements avec un accueil « hors les murs » ont été annulés : Foire Ventôse et Salon du Tourisme. L'acquisition d'un véhicule en 2020 a permis de faciliter le développement et la mise en œuvre de la stratégie d'accueil de Dourdan Tourisme sur tout le territoire de la CCDH.

Accueil « hors les murs » sur l'aire d'autoroute de Limours-Janvry le vendredi 16 juillet : en partenariat avec le Comité départemental du Tourisme et Vinci autoroute, Dourdan Tourisme a pu faire stand commun pour proposer sa documentation aux automobilistes. Cette journée a permis de développer notre collaboration avec la Comité départemental du Tourisme autour d'un projet commun.

La boutique

La boutique extérieure mise en place à l'occasion de différentes manifestations a très bien fonctionné. Et pour le marché de Noël, deux produits phare ont été vendus.

Dès le mois de juin, il a été possible de payer en carte bleue à l'accueil de Dourdan Tourisme.

- Hausse du chiffre d'affaires de la boutique par rapport à 2020 (36%).

La salle d'exposition

La salle d'exposition a été louée dix-sept semaines en 2021 avec de nombreuses semaines de fermeture soit pour travaux soit en raison de la pandémie de Covid 19.



L'aménagement numérique

Le département de l'Essonne fait du numérique une priorité. Il s'y est engagé depuis 2016 avec la création du syndicat mixte ouvert Essonne Numérique, dans le but de déployer un réseau d'initiative publique sur 123 communes du sud de l'Essonne, en complémentarité du déploiement des opérateurs privés.

Près de 90 millions d'euros ont été alloués à ce projet de grande envergure, visant à déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire Essonne Numérique, tout en prenant en compte les spécificités locales et les priorités préalablement fixées par les intercommunalités membres du projet.

Le déploiement de la fibre optique concerne chacun de nous, sous toutes les formes : résidentiels, professionnels, entreprises, écoles, établissements publics, établisse-

ments de santé, etc. Il s'adapte aux nouveaux besoins des usagers et facilite le développement des nouveaux usages numériques (télétravail, téléconsultations médicales, villes connectées, ...).

La CCDH fait partie de cette transition vers le numérique. **La couverture fibre optique du territoire est effective à plus de 95%.** Les 5% restants concernent des problématiques spécifiques qui relèvent généralement d'un traitement au cas par cas.

En 2021, on compte plus de 14 000 sites éligibles à la fibre optique sur toutes les communes de la CCDH.

Ainsi 3 875 sont raccordés à la fibre optique au 31 décembre 2021. Autrement dit, 27% des administrés ont souscrit à une offre Très Haut Débit sur la CCDH en 2021.



Déploiement des communes

Commune CCDH	Sites éligibles fibre optique au 31/12/2021
Breux-Jouy	607
Corbreuse	870
Dourdan	6 247
La Forêt-le-Roi	235
Le Val-Saint-Germain	739
Les Granges-le-Roi	487
Richarville	211
Roinville	597
Sermaise	794
Saint-Chéron	2 744
Saint-Cyr-sous-Dourdan	554
Total général	14 085

Commune CCDH	Sites raccordés fibre optique au 31/12/2021
Breux-Jouy	202
Corbreuse	186
Dourdan	1 583
La Forêt-le-Roi	63
Le Val-Saint-Germain	325
Les Granges-le-Roi	152
Richarville	83
Roinville	248
Sermaise	254
Saint-Chéron	604
Saint-Cyr-sous-Dourdan	175
Total général	3 875

05 PART.

UNE INTERCO' RESPONSABLE & DURABLE

Le Plan Climat Territorial (PCAET)

Après une année 2020 consacrée à son élaboration, l'année 2021 a été la première année de mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la CCDH.

Adopté par le Conseil communautaire du 14 décembre 2020, le PCAET a été transmis à la mission régionale d'autorité environnementale d'Ile-de-France le 8 janvier 2021 et a reçu un avis favorable le 9 avril 2021 avec quelques recommandations. Le PCAET a également reçu un avis favorable du préfet de Région le 19 février 2021. Enfin, la procédure de consultation électronique du public, organisée du 3 mai au 7 juin 2021, a reçu trois avis d'administrés. L'ensemble des recommandations et remarques ont été consignées dans la « déclaration environnementale », jointe au dossier complet du Plan Climat.

Le PCAET a été définitivement approuvé par le Conseil communautaire du 20 septembre 2021.

Un comité de pilotage, regroupant 24 participants, organisé le 19 novembre 2021 a permis de faire le bilan des actions déjà engagées et cibler celles à mener en 2022.

Dans la perspective de la signature du Protocole d'engagements en faveur de la transition climatique, Pascale Boudart, vice-

présidente en charge du développement durable, a rencontré les communes de Breux-Jouy, le Val-Saint-Germain, Saint-Chéron et Saint-Cyr-Sous-Dourdan. Ces rencontres contribuent à mettre en lumière les réalisations communales et positionner la Communauté de communes comme coordinateur de la transition climatique.

Afin de favoriser l'appropriation citoyenne du Plan Climat, un appel à volontaires à constituer un réseau d'ambassadeurs zéro déchets et le comité citoyen de suivi a été passé en juin 2021 et relancé en 2021. Les 16 volontaires ont pu se rencontrer une première fois le 25 novembre 2021.



Qu'est-ce qu'un PCAET

C'est un Plan :

- **Climat** pour réduire les émissions de gaz à effets de serre et adapter le territoire aux changements climatiques ;
- **Air** pour réduire les émissions de polluants atmosphériques et préserver la santé des habitants ;
- **Énergie** pour favoriser la sobriété énergétique et le développement d'énergies renouvelables ;
- **Territorial** car adapté aux réalités et ressources locales.

Cette démarche découle de la loi du 17 août 2015 "relative à la croissance énergétique pour la croissance verte". Elle fait des communautés de communes comme la nôtre les "coordinateurs" de la transition énergétique sur leur territoire.

Sans pouvoir traiter seule toutes ces questions, la CCDH se positionne en chef d'orchestre pour mobiliser une multitude d'acteurs : habitants, entreprises, associations, institutions publiques...

Le PCAET de la CCDH est composé de 34 actions répondant à 6 axes stratégiques :

1. Rénover et construire des bâtiments plus économes en énergie
2. Se déplacer plus facilement, mieux et moins
3. Aménager pour ménager le territoire
4. Consommer et produire autrement
5. Produire localement des énergies renouvelables
6. Impliquer pour faire de la transition énergétique l'affaire de tous

**Le PCAET est téléchargeable sur le site internet de la CCDH :
<https://www.ccdourdannais.com/plan-climat-air-energie-territorial/>**



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Initié en 2019, ce projet a donné lieu à une convention cadre de partenariat entre 3 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la Communauté d'Agglomération de l'Étampois sud-Essonne (CAESE), la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH) et la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la région Île-de-France.



Le diagnostic agricole préalable à la définition du programme d'actions réalisé par la Chambre d'agriculture a porté sur le territoire des 3 EPCI, composé de 64 communes représentant 75 490 ha dont :

- 52 364 ha de terres agricoles (69,4 %).
- 478 exploitations y ont leur siège dont
- 33 exploitations y pratiquent l'élevage (7 %) et 31 exploitations (6 %) le maraîchage ou l'arboriculture.

Sur le territoire, le nombre d'exploitations en agriculture biologique (38) a triplé en 9 ans (de 2010 à 2018) : 3 049 hectares de surface sont cultivés de la sorte, dont 1 108 hectares consacrés à des cultures légumières (60 % de pomme de terre). Le maraîchage et l'arboriculture sont présents sur tout le territoire.

Étapes clefs du projet en 2021 :

- Dépôt du dossier de candidature à l'appel à projets national en janvier 2021.
- Résultat des candidatures : Le Projet Alimentaire Territorial Sud-Essonne lauréat et officiellement labélisé en avril 2021.
- Prise de poste du coordinateur le 1^{er} septembre 2021.
- Comité de pilotage en septembre 2021 pour ré-interrogation du programme d'actions et définition des actions prioritaires à mettre en place.
- Collecte de données auprès des restaurants scolaires pour la réalisation d'un diagnostic de la restauration scolaire (livraison en 2022).
- Définition des groupes de travail du PAT : composition, objectifs et création des différents contenus et sujets à abordés. Les premières rencontres ont eu lieu début 2022.

Mise à disposition d'un broyeur collectif

Comme prévu dans le programme d'actions du Plan Climat, la CCDH a fait l'acquisition d'un broyeur à végétaux en septembre 2021, dans le but de le mettre à disposition des communes et organiser des sessions de broyage à destination des particuliers afin de réduire le volume des déchets verts collectés.

L'animation et le broyage sont effectués par un agent des services techniques de la CCDH, accompagné d'un élu ou d'un agent de la commune concernée.

Trois cessions ont été organisées en novembre 2021 dans les communes de Sermaise, Richarville et Corbreuse.



Le programme DEPAR

Déployé à la fin de l'année 2020 grâce à une convention avec La Poste signée en juin 2020, le programme DEPAR (diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation) a permis à 61 ménages de bénéficier d'un diagnostic complet et gratuit de leur logement entre décembre 2020 et mai 2021. Grâce à ceux-ci, ils peuvent solliciter les services de l'ALEC pour être accompagnés dans leurs travaux et la recherche de financements.

Les ménages bénéficiaires se sont également vu remettre un kit de sensibilisation aux économies d'énergies qui permet, sans même avoir à réaliser d'importants travaux, de faire baisser ses consommations quotidiennes d'électricité et d'eau.

Les actions de l'ALEC



La CCDH est adhérente depuis 2017 à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Ouest-Essonnes. Elle est représentée au sein de son conseil d'administration par deux délégués titulaires. Les services de l'ALEC sont tournés vers trois types de publics : le grand public, notamment avec l'Espaces Info Énergie, les copropriétés et les collectivités territoriales.

En 2021, ce sont 261 ménages qui ont pu bénéficier de conseils neutres et gratuits concernant la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables, soit par téléphone, soit à la permanence hebdomadaire de Dourdan.

Parmi ceux-ci, **7 ménages ont pu bénéficier d'un accompagnement approfondi dans leur projet** avec généralement une visite du conseiller de l'ALEC à domicile.

Le nombre de bénéficiaires est en forte augmentation de 65% (158 ménages bénéficiaires en 2020) et leurs sollicitations ont souvent portées sur des travaux plus conséquents et en privilégiant les matériaux biosourcés.

Il est également à noter que les modifications des dispositifs d'aides au cours de l'année ont compliquées la bonne compréhension par les ménages et les artisans, nécessitant souvent un accompagnement extérieur.

Enfin, l'ALEC a également engagé un travail de mobilisation des professionnels de la rénovation énergétique qui a contribué à favoriser l'orientation des particuliers vers l'espace info énergie.



Améliorer les mobilités

Un schéma de développement des mobilités douces initié

En 2021, la CCDH a initié l'élaboration d'un Schéma directeur de développement des mobilités douces et en a confié la réalisation au cabinet Immergis.

Celle-ci s'inscrit dans le cadre de son Projet de Territoire (approuvé en avril 2019) et de son PCAET (approuvé en décembre 2020 et septembre 2021).

Cette mission s'inscrit également dans le cadre du programme Petites villes de demain dont bénéficie Dourdan et qui fait l'objet d'une convention d'adhésion co-signée par l'Etat, la Communauté de communes et la ville.

A travers l'élaboration de ce schéma directeur, la CCDH doit se doter d'un outil au service de sa stratégie de planification urbaine. La réalisation des liaisons piétonnes et cyclables entre les quartiers, les communes de la CCDH et les intercommunalités voisines permettra de valoriser et de renforcer l'usage des différentes formes de mobilité.

Réalisé en concertation avec l'ensemble des partenaires, l'objectif est de construire un schéma adapté aux spécificités du territoire, cohérent et efficace visant à développer les déplacements doux des habitants et salariés, alternatifs à la voiture individuelle, et réduire les émissions de gaz à effet de serre qui lui sont associées.

Cette étude est subventionnée par la région Ile-de-France et l'ADEME dans le cadre du programme AVEL02.

Collecter et valoriser les déchets

Cette compétence a été confiée au SIREDOM. Le Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères, est un acteur majeur de la gestion des déchets en Essonne. Il porte une attention particulière à la prévention des déchets afin de limiter sa production ou de les rendre moins nocifs pour l'environnement.



Sortie du SITREVA

Après le règlement de plusieurs factures, une convention a été conclue avec le Sitreva afin de fixer le coût de sortie du Siredom, arrêter le paiement des frais de gestion et mettre à disposition les 3 déchèteries du Sictom du Hurepoix (Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint-Chéron) et le personnel afférent, pour une durée d'1 an renouvelable une fois.

Sur le territoire, les collectes sont assurées par 11 camions pour le porte-à-porte et par 2 pour l'apport volontaire. Les encombrants

sont collectés sur rendez-vous par la recyclerie du Gâtinais ce qui permet d'améliorer le taux de valorisation de ces déchets et de limiter les coûts de collecte.

Sur le territoire de la CCDH sont installées :

- 40 bornes d'apport volontaire pour les ordures ménagères
- 96 bornes pour les emballages et papier
- 74 bornes pour le verre

Répartition des tonnages en 2021 (pour la CCDH)

	TOTAL (t)
Ordures ménagères	5 349,21
Encombrants	12,96
Déchets végétaux	1 714,30
Emballages légers + papiers	1 361,04
TOTAL	8 437,51

En 2021, le taux de la TEOM était de 8,58%

Comme en 2020, des animations de sensibilisation au tri ont eu lieu dans les écoles pour les enfants du CP au CM2 (Dourdan, Saint-Chéron), soit 193 enfants. Pour promouvoir le compostage, des composteurs en bois (847), en plastique (272) et des bioseaux de 10L (433) ont été distribués aux habitants de la CCDH en 2021 accompagnés d'un guide du compostage.

Sur 2021, près de 295 usagers de la CCDH se sont rendus dans un éco-centre, soit 0,04% de la fréquentation.

La gestion des milieux aquatiques (GEMAPI)

Cette compétence a été confiée au Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle. Il participe à la lutte contre les pollutions des rivières, entretien ou aménage les cours d'eau et leurs abords, réalise des aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile.

Pour un assainissement efficient

Plusieurs chantiers ont été engagés en 2021 sur les réseaux de collecte. A Roinville, les réseaux de l'allée du 6 juin 1944 et de la route de la Vallée ont fait peau neuve. Les branchements ont été remplacés, plus de 350 m de collecteurs des eaux usées ont été réparés et les regards de visite ont été réhabilités. Le coût des travaux se monte à 225 160 € HT.

A Breux-jouy, le collecteur d'eaux usées de la rue de la Pluche était en mauvais état avec des défauts d'étanchéité. Les branchements ont donc été remplacés, ainsi que les collecteurs d'eaux usées, une nouvelle canalisation a été créée et les regards de visite ont été réhabilités. Le coût des travaux s'élève à 140 040 € HT.

En parallèle, des études ont été réalisées à Dourdan, pour la réhabilitation du CII rue Deniau et rue du Moulin Choiselier (26 000 € HT). A Roinville, l'étude a porté sur la restructuration de réseaux du hameau de Marchais (75 000 € HT).

Protéger les espaces naturels

Préserver les zones humides et leurs écosystèmes est un engagement constant du Syndicat. Ainsi, il accompagne les collectivités dans la gestion de leurs espaces naturels. En novembre 2021, des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole de Jouy-en-Josas, ont participé au chantier participatif de restauration de 2 mars situées à Sermaise. Ils ont ainsi arraché des roseaux afin d'éviter la fermeture des mares et favoriser une bonne collecte et filtration des eaux de ruissellement.



Informations pratiques

Communauté de communes

Dourdannais en Hurepoix

17 rue Pierre Ceccaldi
91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20
contact@ccdourdannais.com

Secrétariat Enfance-Petite enfance

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20
loisirs@ccdourdannais.com

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
(ouvert au public jusqu'à 16h30)
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20
cias@ccdourdannais.com

Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
(ouvert au public jusqu'à 16h30)
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 64 59 96 47
ssiad@ccdourdannais.com

Développement économique

17, rue Pierre Ceccaldi
91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 24
contact@ccdourdannais.com

Centre aqualudique Hudolia

70, avenue de Paris – 91410 Dourdan
Tél. 01 64 59 21 70
contact@hudolia.fr
www.hudolia.fr

Office de Tourisme

Du 1^{er} novembre au 31 mars,
du mercredi au dimanche
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
Du 1^{er} avril au 31 octobre,
du mercredi au dimanche
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Ouvert tous les jours fériés sauf les lundis,
le 25 décembre et le 1^{er} janvier
Place du Général de Gaulle
91410 Dourdan
Tél. 01 64 59 86 97
info@dourdan-tourisme.fr
www.dourdan-tourisme.fr

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix

Directeur de la publication : Rémi Boyer
Vice-présidente en charge de la communication : Carine Houdouin
Directeur de la rédaction : Gaël Kergroach
Directrice de la communication/Coordination éditoriale : Marie Faujas
Réalisé avec la collaboration des services de la CCDH

Réalisation : Studio Cirsé – Septembre 2022
Crédits photos : CCDH, Dourdan Tourisme, SYMGHAV, Alec OE, Essonne Numérique, D.R.
Impression : Serepro Numéric